

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur des adultes
tenue à Dolbeau-Mistassini le 27 octobre 2008 à 10 h 30
sous la présidence de Annie Tremblay**

1. **MOT DE BIENVENUE**
Annie Tremblay souhaite la bienvenue à tous.
2. **PRÉSENCES**
Annie Tremblay, Michel Tremblay, Marien Boivin, Claude Bouchard, France Lapierre et Mario Simard.
ABSENCES
François Jeanrie et Carl Gauthier.
3. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
Marien Boivin propose l'acceptation de l'ordre du jour.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
4. **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 AVRIL 2008**
Marien Boivin propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2008.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
5. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2008**
Au point 5, suivi concernant le point 7 du procès-verbal du 23 janvier 2008, Mesure 30026, Michel Tremblay nous informe des sommes utilisées. L'an dernier, le budget était de 79 650 \$. De ce montant, 32 713 \$ a été utilisé. Il reste donc une somme de 46 937 \$ au budget de la Mesure 30026. France Lapierre demande à la partie patronale d'avoir par écrit le détail des sommes utilisées concernant l'implantation du nouveau pédagogique.

Au point 8, Dossier particulier, Annie Tremblay informe la partie syndicale que des enseignantes et enseignants des champs 4, 8, 12 et 13 de la liste de priorité ont été contactés et on leur a offert des heures d'enseignement en formation générale adulte. Une lettre sera envoyée aux enseignantes et enseignants des champs 2 et 3 afin de connaître leur intérêt à enseigner ou remplacer à la formation générale adulte.
6. **DÉPÔT LISTE DE RAPPEL**
Annie Tremblay dépose la liste de rappel aux membres du comité.
7. **OUVERTURE DE POSTE**
La partie patronale nous informe que l'ouverture de poste sera dans la spécialité « Multidisciplinaire » étant donné le plus grand nombre d'heures d'enseignement dans cette spécialité. Un poste E1 sera octroyé à Rina Arsenault, enseignante au centre L'Envol de Roberval.
8. **RÉSULTAT DE L'AFFECTATION**
Annie Tremblay fera parvenir par courrier électronique dans la semaine du 2 novembre le résultat de l'affectation. La partie patronale mentionne que toutes les heures étaient connues lors de l'affectation. Les parties patronale et syndicale sont d'accord pour utiliser la même procédure l'an prochain.
9. **LISTE DES HEURES TRAVAILLÉES**
Annie Tremblay dépose la liste des heures travaillées aux membres du comité.
10. **DOSSIER PARTICULIER**
Aucun dossier particulier.

11. VARIA

11.1 Chapitre 3 de l'entente locale

France Lapierre dépose au comité le document du chapitre 3 de l'entente locale. Le comité prend connaissance du document.

11.2 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 2 février 2009.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 07.